

Accueil	Articles	Annuaire de Liens	Emploi	Plan du site	Lexique	Contactez nous	
-------------------------	--------------------------	-----------------------------------	------------------------	------------------------------	-------------------------	--------------------------------	--

Rechercher...



NEWSFLASH

La **Coalition Nationale des Harkis et des Associations de Harkis** appelle à la mobilisation générale contre le racisme anti-harkis et le documentaire "Li fet met" à Roubaix. Tous ensemble on y arrivera !!!

IDENTIFICATION

Nom d'utilisateur

Mot de passe

Se souvenir de moi

[Se connecter](#)

[Mot de passe oublié ?](#)

[Pas encore de compte ?](#)

[Enregistrez-vous](#)

EVÈNEMENTS

← Février 2007 →

Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28			




TRADUCTION / TRANSLATION



MENU PRINCIPAL

- [Accueil](#)
- [Bienvenue](#)
- [Règlement du Site](#)
- [Edito](#)
- [Actualité](#)
- [Forums](#)
- [Galerie Photo](#)
- [Rechercher](#)
- [Fils d'informations](#)

PRÉFÉRENCES

-  Ajouter site aux Favoris
-  Ajouter page aux Favoris
-  Page de démarrage

DERNIERS ARTICLES


- **Affaire "Li Fet Met" à Roubaix : le référé tourne au "cirque judiciaire" !!!**
- **Racisme anti-harkis à Roubaix : Haro municipal sur Khader MOULFI !!!**
- **Roubaix : La Coalition Nationale des Harkis boycottera !!!**
- **Racisme anti-harkis à Roubaix, la Coalition appelle aux soutiens !!!**
- **Roubaix soutient le racisme anti-harkis subventionné !!!**

[Accueil](#) ● [Actualité](#) ● [Derniers](#) ● [Affaire "Li Fet Met" à Roubaix : le référé tourne au "cirque](#)

Affaire "Li Fet Met" à Roubaix : le référé tourne au "cirque judiciaire" !!!

Écrit par Khader MOULFI
18-02-2007

[PDF](#) [PRINT](#) [EMAIL](#)

Affaire "Li Fet Met" à Roubaix : le référé devant le Tribunal de Grande Instance de Lille a tourné au véritable "cirque judiciaire" !!! La liberté de diffamer les  Harkis est promulguée !!!



Notre soi-disant "justice pour tous", encore une de nos "chimères républicaines" !!!

Drôle de matinée que ce jeudi 08 février 2007, en me rendant, au Tribunal de Grande Instance de Lille, afin d'assister, à l'audience de référé d'heure à heure, opposant l'Association des Français Rapatriés d'Afrique du Nord (AFRAN), respectivement, à La Tribu (détentrice des droits de ce documentaire anti-harkis), au Duplexe Cinémas et à La Condition Publique (ès qualités de diffuseurs), en vue d'en faire suspendre les projections controversées !!!

Était-ce le "climat quasi-sibérien" (pour faire couleur locale avec *le bolchevisme despotique* de céans !) qui me créa cette étrange "sensation" ? Peut-être mais, j'avais, surtout, le "pressentiment" que le procès à venir ne serait pas très orthodoxe ! Il faut dire que le "ton" avait été donné, par le fameux "clac-clac" de la veille (cf. à lire et/ou à relire par le lien suivant : <http://www.coalition-harkis.com/content/view/130/2/>), ce qui était de mauvais augure.

D'autant plus qu'avec les "associations harkies locales", on est très loin du célèbre : "*Nous partîmes 500 et par un prompt renfort nous nous vîmes 3000 en arrivant au port...*" (dixit LE CID de Pierre CORNEILLE). En vérité, on dirait, plutôt, que : "*Nous décidâmes, après six heures de blabla stérile, de partir à pas beaucoup et, nous nous vîmes, encore moins nombreux, en arrivant au port, en raison des appels téléphoniques vindicatifs et en aparté, du cabinet de notre cher maire imposant, à nos benouïous de service, de battre en retraite...*" !!!

Arrivé dans la salle d'audience, à 09H30, j'ai pu constater, sans la moindre surprise, que nos "présidents" n'avaient pas cru devoir assister, aux débats judiciaires les concernant tous, alors qu'ils sont allés, la veille, tous au "garde à vous", sur injonctions municipales, à la projection du documentaire anti-harkis "Li Fet Met", dans la perspective de servir, de "cautions morales", à nos détracteurs et diffamateurs (?).

Pour preuve, les avocats représentant, nos "contradictes", en l'occurrence, Maîtres Jean-Louis BROCHEN (ancien bâtonnier, engagé politiquement auprès du PS et compagnon de Martine AUBRY) et Patrick TILLIE (tout-aussi endoctriné et proche du MRAP local), avaient dressé, la liste des "présidents d'associations harkies nordistes" ayant visionné, ce film controversé, en alléguant, à tort, à la barre, que tout s'était très bien déroulé, alors que, selon nos sources, de

PHOTO ALÉATOIRE



Camp du Logis d'Anne à Jouques (13)

ART. LES PLUS COMMENTÉS

Nicolas SARKOZY est-il devenu

(15 commentaires)

Algérie : Quand l'État français

(12 commentaires)

Les racistes anti-harkis usurp

(12 commentaires)

La France du FLN : l'UMP

resso

(10 commentaires)

"Racisme anti-harkis de droite

(9 commentaires)

nombreux incidents avaient entaché, cette diffusion en catimini, qui fut boycottée, à très juste titre, par la Coalition Nationale des Harkis et des Associations de Harkis, l'AFRAN et VME !!!

En l'espèce, les protagonistes (*La Tribu, Ville de Roubaix, ...*), de cette "diffamation publique à l'encontre des Harkis", n'avaient pas estimé, préalablement, l'utilité de faire un commentaire rectificatif, sur leur publicité calomnieuse, tout en s'excusant, officiellement, auprès des **RONA**, sur leurs propos infamants, ce qui aurait été un "minimum" pour apaiser les tensions avant tout dialogue amiable et constructif !!!

Pour être complet, il paraît plus que singulier qu'aucun des "présidents d'associations harkies" évoqués, par les avocats de nos adversaires, n'ait publié, à ce jour, un communiqué démentant, cette soi-disant "bonne tenue de la susvisée projection privée", d'autant plus que Maître BROCHEN y était également (tiens, un homme de loi ment-il aussi en dépit de sa déontologie ?) !!!

En outre et sans entrer dans la phase technique procédurale, les discussions, de part et d'autre, devant le juge des référés, étaient d'un "niveau médiocre et surréaliste". Tout d'abord, les avocats de nos détracteurs, s'étaient, vraisemblablement mais sciemment, **TROMPES DE CIBLE**, puisque ce n'était pas l'AFRAN (pourtant *partie demanderesse*) qui était visée mais, votre humble serviteur : Khader MOULFI, alors que je n'étais ni témoin ni intégré à cette action civile, quand bien même serais-je impliqué, à 1000 %, dans ce contentieux anti-harkis !!!

Face au "parti pris" et au "laxisme", du Président du Tribunal, à l'instar de l'inertie du conseil trop discret, de l'AFRAN, à savoir Maître Kamel ABBAS (s'étant substitué, à la dernière minute, à Maître Hervé CORBANESI), aux fins de rappeler à l'ordre, Maîtres BROCHEN et TILLIE, sur leurs "débordements abusifs", je pris la résolution, de m'insurger, au plus fort, auprès du juge, malgré ses "menaces" de me faire quitter, via la force publique, la salle d'audience ! Quand la justice n'est pas respectable et qu'elle sert, sous couvert de son institution, de "lieu de lynchage et de règlements de comptes personnels", je suis en droit de me défendre, légitimement, par tous les moyens (Eh oui ! La justice et ses auxiliaires se doivent, eux-aussi, de nous donner l'exemple sous peine d'être désavoués !).

C'est pourquoi, j'ai sollicité, naturellement, près du juge, que soit l'on m'oublie, soit l'on me donne la parole car il était hors de question que je devienne, le "dindon de la farce" et un "homme à abattre soumis et silencieux" ! Si d'aventure, ces "personnages pleutres et arrogants" souhaitaient en découdre, avec moi-même, alors qu'ils osent m'affronter, tels des HOMMES (et aucunement comme de viles commères), dans un débat loyal et, l'invitation vaut, aussi, pour M. René VANDIERENDONCK (Maire de Roubaix) et tout autre, me dénigrant, dans "le dos", en me faisant passer pour un "agitateur écorché-vif" (d'ailleurs, je prends leurs quolibets veules et altiers pour des compliments car cela me distingue des benouïous de service avec lesquels je n'ai rien en commun !) !!!

Les sombres desseins, de ces derniers, étaient d'afficher, manifestement, leur puissance et leurs pouvoirs, au sein de la "baronnie nordiste", que je dénonce, preuves à l'appui, depuis des années, faisant que : "l'on laisse supposer qu'un simple fonctionnaire préfectoral puisse organiser et gérer, un trafic de fausses cartes de séjour, à lui tout-seul, durant des mois mais, de qui se moque-t-on ?" (Sans parler des détournements de fonds publics, petits-arrangements entre amis et autres privilèges de notoriété publique, totalement, antidémocratiques et antirépublicains).

Notre "duo d'avocats gauchistes" (mais, non moins, *gauche caviar* of course !) s'était lancé, ensuite, dans un "exposé historique ubuesque et falsifié" tiré, directement, du "manifeste flniste et de leurs porteurs de valises", afin de confirmer, la "torture généralisée", par des poncifs idéologiques et des amalgames douteux. Malheureusement, la plaidoirie assurée, par l'avocat de l'AFRAN, n'était pas à la hauteur des enjeux et de la "perfidie" en face !!!

A noter que j'avais vu, très rarement, une "violence et une haine aussi extrêmes", lors d'un procès, tant ces avocats étaient impliqués voire fanatisés ! Ont-ils des ambitions politiciennes en cours et/ou veulent-ils faire payer, aux Harkis et à leurs Familles, leur déconfiture électorale de 2002 ?

Puis, à 14H30, le "verdict annoncé" fut rendu, par le juge des référés, le rejet de toutes les demandes formulées, par l'AFRAN, sous le "regard triomphateur", des avocats adverses, alors que ce "cirque judiciaire" (contraction de judiciaire et du jeudi en question faisant un arabianisme debbouzien du style beurgois !) remet en cause, une fois de plus, l'impartialité de la justice française qui sombre dans la défiance populaire de rigueur !!!

Néanmoins, il est ridicule que nos "racistes anti-harkis" aient considéré que la nullité du référé serait, également, une décision judiciaire collatérale considérant que la diffamation publique ne soit pas caractérisée, ce qui est une autre chose relevant du "volet pénal" de cette affaire très loin d'être éteinte !!!!

Après une conférence de presse (France 3 Nord Pas-de-Calais, Radio France Bleu Nord, ...), nous fûmes reçus, à 15H00, par le Procureur de la République de Lille, M. Philippe LEMAIRE, afin de lui exposer, nos griefs et, à l'issu d'une heure de débat, nous nous rendîmes, au Cabinet du Préfet, dont la directrice nous livra de "vraies/fausses solutions", alors que ce documentaire sans "visa d'exploitation" était "hors-la-loi", en plus d'être "diffamatoire" et les Pouvoirs Publics (incluant le Ministre délégué aux Anciens Combattants, M. Hamlaoui MEKACHERA et le Président de la Mission Interministérielle aux Rapatriés rattachée au Premier Ministre, M. Emmanuel CHARRON, tous deux

saisis par nos soins) auront, tôt ou tard, à prendre **TOUTES LEURS RESPONSABILITES** sur leur manque de courage et de diligences tangibles ayant toléré, une fois encore, que les Harkis (les Anciens Combattants de la France), se fassent insulter, impunément, dans leur propre pays, par un ressortissant turc (ancien occupant colonial ottoman) et une binationale franco-algérienne aux aspirations très ambiguës et contradictoires !!

Confortés, par ce "cirque jeudiciaire", nos "racistes anti-harkis" viennent de programmer, leur "documentaire décrié", dans le cadre de la "journée anticoloniale", du **23 février 2007**, afin de fustiger, à l'évidence, la loi du **23 février 2005**, ce qui est un "aveu indéniable", de leur "entreprise anti-harkis", d'autant plus que la "colonisation" est abolie, sauf erreur de ma part, depuis le **18 mars 1962** et, que c'est la France qui est sur la voie, désormais, de la **colonisation tous azimuts** ! Et, que font nos "présidents d'associations", de France et de Navarre ? **QUE DALLE** car c'est la période du "mercato clientéliste" (élections présidentielles, législatives et municipales de 2007/2008 obligent !) et, je leur décerne un **CARTON ROUGE (bien mérité) !!!**

Lorsque l'on est incapable de s'indigner et de se lever, au regard de tels "propos diffamants", ces "présidents" devraient s'interroger, définitivement, sur leurs motivations à vouloir s'engager, sans foi et sans en faire un réel "sacerdoce", dans l'intérêt général des Harkis et leurs Familles !!!

Je conclurai, par un petit message personnel, à tous mes détracteurs fanfarons et peu téméraires : **JE SUIS TOUJOURS DEBOUT, SANS PEUR ET SANS REPROCHE !!!**

Affaire à suivre...

Khader MOULFI

Contact : khadmoulfi@coalition-harkis.com

commentaire(s)

Seuls les utilisateurs enregistrés peuvent écrire des commentaires.
Veuillez vous identifier ou vous enregistrer.

Powered by **AkoComment 2.0!**

[Suivant >](#)

[\[Retour \]](#)